

SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION D'AUTOMNE 2015

La session se déroule du 19 au 21 octobre.

Michael Gutnic est absent pendant toute la session.

Franck Barthe et Arnaud Lejeune sont absents le 19.

Ellen Saada est absente le 19, et le 20 pour la matinée.

DÉROULEMENT

Lundi 19 octobre.

- Matin : tour de table, approbation du PV de la session de printemps, titularisations, changement de section, une évaluation à mi-vague, intervention de Clotilde Fermanian et Christoph Sorger.
- Après-midi : promotions CR1, demandes de ré-examen, évaluations à mi-vague (début).

Mardi 20 octobre.

- Matin : écoles thématiques, expertises, changements de direction, affectations des CR et DR, création d'une UMS, évaluation d'une revue, reconstitution de carrière.
- Après-midi : discussions sur les médailles de bronze et d'argent, fin des évaluations à mi-vague, promotions DR (début).

Mercredi 22 octobre. Promotions DR (fin).

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- CPER : contrat de plan état-région.
- CSI : conseil scientifique d'institut.
- DSR : directeur scientifique référent.
- GDS : groupement de services.
- JCJC : jeunes chercheurs, jeunes chercheuses.
- RTP : réseau thématique pluridisciplinaire.
- SGCN : secrétariat général du comité national.
- SPE : suivi post-évaluation.
- SRH : services des ressources humaines (terme propre aux délégations régionales).
- UMS : unité mixte de services.

TOUR DE TABLE

La section accueille quatre nouveaux membres. Anne-Marie Aubert et Bertrand Toën, membres nommés, en remplacement de Pascal Autissier et Mai Gehrke ; François Alouges et Dietrich Häfner, membres élus par la section le 29 septembre à l'occasion du bureau d'automne, en remplacement de Fatiha Alabau et Yvan Martel.

On effectue un tour de table au cours duquel chacun se présente rapidement. Point d'information sur certaines règles de fonctionnement, notamment la notion de conflit d'intérêts.

PV DE LA SESSION P15

Approbation du PV de la session de printemps 2015, à l'unanimité des présents, moins les abstentions des quatre nouveaux membres.

TITULARISATIONS

9 demandes, autant d'ATF.

CHANGEMENT DE SECTION

La section est saisie d'une demande de changement de section, pour laquelle elle émet un avis favorable.

INTERVENTION DE CHRISTOPH SORGER, DIRECTEUR DE L'INSMI, ET CLOTILDE FERMANIAN, DIRECTRICE ADJOINTE SCIENTIFIQUE

Promotions DR. Pour la session d'automne, la section travaille sur la base de 7 promotions DR1, 1 promotion DRCE1, rien n'est décidé à l'avance concernant le nombre de promotions DRCE2.

Concours 2016. La section 41 devrait probablement avoir à gérer les recrutements d'un nombre équivalent à l'an dernier de postes DR2, de 17 postes de CR, dont deux seront de niveau CR1 et non fléchés, les autres étant de niveau CR2, dont 4 en interactions avec les autres disciplines.

Philippe Biane souligne que l'absence de hors-classe dans le corps des chargés de recherche est un problème signalé de nombreuses fois.

Budget. Le budget de l'Insmi permettra de reconduire les actions à destination des laboratoires.

Christoph Sorger s'inquiète de la baisse du nombre de projets en mathématique retenus par l'ANR : cette année, seuls quatre projets JCJC ont été retenus.

L'Insmi a mis en place une cellule ERC l'an dernier, pilotée par Sinnou David. Les résultats du côté de l'ERC sont très satisfaisants : 6 des 17 starting grants en mathématique au niveau européen ont été accordées à des membres de laboratoires français, et 5 sur 13 des consolidator grants. L'Insmi souhaite encourager davantage de candidatures de la part des enseignants-chercheurs. La rédaction de projet étant particulièrement lourde, la préparation d'un dossier ERC fait désormais partie des critères spécifiques mis en avant pour les demandes de délégation CNRS en mathématique. Les contacts à l'Insmi sur les projets ERC sont Sinnou David et Zoubeir Zadvat.

Face à la lourdeur de la gestion administrative des projets ERC, le CNRS a mis en place une cellule au siège du CNRS, afin d'harmoniser ce qui se passe au niveau des gestionnaires.

PEDR. Depuis le début du mandat, la section refuse d'évaluer les demandes de PEDR. La direction de l'Insmi gère donc ce point, et publiera d'ici peu un texte dans la Gazette des mathématiciens et dans Matapli pour expliquer la politique d'attribution des PEDR pour les chercheurs CNRS en mathématique.

Cette année est particulière : depuis le début de l'attribution de ces primes, l'Insmi a fait le choix de les donner prioritairement aux CR2 entrants qui en faisaient la demande. En pratique, il s'agit surtout des CR2 qui en sont à leur 2e année au CNRS, en raison du calendrier historique de l'appel d'offre. Depuis cette année, les recrutés peuvent faire la demande de PEDR dès leur installation, et sont prioritaires ; il s'agit d'un choix émanant de la direction du CNRS, et qui concerne tous les

instituts. Les deux aspects se cumulant cette année, cette transition fait qu'essentiellement toutes les PEDR seront attribuées à des CR recrutés en 2014 et 2015. L'an prochain, le rythme d'attribution sera à nouveau stabilisé, en principe.

Créations d'un GDS et d'une UMS. Dans le cas de création de GDS ou d'UMS, les sections ne sont pas statutairement saisies. C'est un choix de l'Insmi de demander l'avis de la section lors de la création et de l'évaluation de telles entités.

Clotilde Fermanian fait la distinction entre GDS et UMS : une UMS correspond à un ancrage géographique, et on peut y affecter du personnel (par exemple lors de délégation CNRS), tandis qu'un GDS n'a pas d'ancrage géographique, et ne peut pas donner lieu à une affectation de personnel.

La direction de l'Insmi présente le projet de création d'une UMS à Grenoble. Lors du CPER, un grand nombre de demandes de création de mésocentres ont été faites : le but de cette UMS est d'avoir une unité plus globale, à laquelle tous les instituts participent (habituellement, une UMS n'est liée qu'à un institut). Elle entrera dans le cadre d'une nouvelle mission concernant le calcul et les données (MiCaDo), dont le but est de gérer l'emploi : un institut gère administrativement, et pour les autres postes, chacun des dix instituts gère à hauteur de 10%. Typiquement, pour Grenoble, le service « calcul » consiste à fournir du temps de calcul, et le service « données » consiste à fournir de l'espace de stockage. L'originalité de ce projet est de fédérer MaiMoSiNE (maison de la modélisation et de la simulation, nanosciences et environnement) et Ciment (calcul intensif, modélisation, expérimentation numérique). Christoph Sorger étant DSR du site grenoblois, la gestion administrative sera assurée par l'Insmi.

La création de GDS concerne AuDiMath, qui existe déjà en tant que RTP, et qu'on souhaite élargir en GDS. Cette structure rassemble les acteurs de la diffusion en mathématique, cet élargissement permettra d'en faire un réseau de métiers concernant la communication autour des mathématiques, et de stabiliser la situation d'Images des Mathématiques (IdM), qui a pour le moment un statut associatif qui fragilise notamment les personnes employées pour sa gestion. L'incorporation d'IdM dans ce GDS permettra également une évaluation d'IdM par la section, ce qui correspond à une demande venant du groupe de réflexion du CSI.

SPE. Clotilde Fermanian fait un point sur les SPE : une quinzaine de chercheurs sont actuellement en SPE. Cette procédure consiste en un suivi assuré par les SRH des délégations régionales concernées. L'Insmi invite systématiquement ces chercheurs dans ses bureaux au siège du CNRS, pour y mener un dialogue constructif avec Clotilde Fermanian et Zoubair Zadvat. À l'issue de cet entretien, un compte-rendu est signé par tous les participants, qui est ensuite envoyé à la délégation régionale. Rendez-vous est pris un an après pour faire un point.

Mouvements des chercheurs et affectation des lauréats des concours de recrutement. Dans les mois suivant leur arrivée, les CR2 sont invités à l'Insmi pour dialoguer sur la carrière de chercheur.

Trois ans après leur recrutement, les CR2 sont invités à l'Insmi pour faire un point, éventuellement au travers d'entretiens individuels s'ils en font la demande (présentation générale le matin, entretiens individuels l'après-midi).

Clotilde Fermanian fait un point sur les chercheurs ayant récemment changé d'affectation, et explique les choix faits par l'Insmi concernant l'affectation des lauréats des concours de recrutement de 2015.

PROMOTIONS CR

12 demandes de promotion CR1, autant d'ATF.

DEMANDES DE RÉ-EXAMEN

Quatre dossiers étaient à nouveau examinés, suite à une absence de rapport d'activité lors de la session de printemps : AF dans tous les cas.

ÉCOLES THÉMATIQUES

18 demandes : 16 ATF (Winterbraids VI, CVTGMA, Geodico, Kawa 7, New-BIR, Geometry et Topology, HyperGroupQuest, Alea 2016, EJCTN2016, St Flour 2016, MGM, EJCIM 2016, JNCF 2016, IMJPRG Sum School, CEMRACS-16, Levy processes), 1 AF (Math-Info-HPC), 1 AR (Transtile).

EXPERTISES

Création du GDS AuDiMath : AF.

UMI 3494 (IFCAM) : AF.

Changement d'intitulé de l'UMR6620 (Clermont-Ferrand) : ATF.

CHANGEMENT DE DIRECTION

Quatre demandes (Dijon, Poitiers, I2M, IMJ-PRG) : ATF dans tous les cas.

AFFECTATIONS DES CHERCHEURS RECRUTÉS EN 2015

- CR : 11 dossiers, ATF dans tous les cas.
- DR : présentation (6 dossiers), pas d'avis à rendre.

CRÉATION D'UMS

Demande de création (voir ci-dessus) : la section n'émet pas d'avis, et attend un dossier plus complet pour la session de printemps.

ÉVALUATION DE REVUE

La section évalue la revue *Philosophia Scientiae* et donne un avis favorable à la demande de reconduction du soutien financier.

RECONSTITUTION DE CARRIÈRE

Une demande : AF.

MÉDAILLES

La section propose :

- pour la médaille de bronze : Simon Riche.
- pour la médaille d'argent : Isabelle Gallagher.

ÉVALUATIONS

Mi-vague. La section évalue à mi-vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague D de l'AERES (Paris centre). Les SPE concernés sont examinés en même temps que l'évaluation.

103 dossiers : 90 AF, 8 AD, 3 AR, 1 AA, 1 dossier sans avis.

La section rappelle que les chercheurs concernés par une évaluation à vague ou à mi-vague, et candidats à une promotion, doivent déposer deux documents sur e-valuation, concernant chacune de ces demandes.

Chaires. La section évalue les chaires CNRS-université au terme de quatre ans.

6 dossiers : 5 AF, 1 AR.

(Contrairement au cas des évaluations de chercheurs CNRS, il n'est pas possible de laisser une demande sans avis.)

PROMOTIONS DR

DRCE2. 6 candidats, dont 1 femme.

1. Gérard LAUMON. 2. Maria ESTEBAN.

DRCE1. 21 candidats, dont 5 femmes.

1. Christian BONATTI.

DR1. 28 candidats, dont 5 femmes.

1. Anne DE BOUARD, Charles FAVRE, Ofer GABBER, Alice GUIONNET, Mohammed LEMOU, Franck LORAY, Frédéric NATAF. 8. Jean-Yves WELSCHINGER.